

Public cible :

Gestionnaires conseils
opérateurs sociaux (TC
action sociale)
Gestionnaires maîtrise des
risques. Autres métiers AS

Pré-requis :

Si stagiaire en poste depuis
moins d'1 an -> Avoir suivi
le module 1 (Formation à
suivre intégralement et
dans l'ordre des modules)

Si stagiaire en poste depuis
plus d'1an -> picking
autorisé

Modalités pratiques

Durée : 15 heures de
formation [5 séquences de
3 heures] / Taux de
satisfaction 2022 (9 stag) :
92,5 %

Calendrier - Lieux :

Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :

COÛT STAGIAIRE :
180 €

Modalités animation :

Classe virtuelle sous Teams

Intervenant :

Formateur Institutionnel

Effectif :

Un groupe de 8 agents Caf
minimum

AFC – Bloc gestion vérification - Module 2 : Contrôle interne & approche financière et comptable des AFC - FOAD -01

MAJ : Mercredi 30 juin 2021

Objectifs professionnels :

Objectifs :

- Connaître les points essentiels de la certification des comptes, du plan de contrôle interne et du dossier de clôture en action sociale
- Maîtriser les éléments du bilan et du compte de résultat d'une structure
- Appréhender les notions de dotation aux amortissements et aux provisions
- Déterminer les principaux ratios financiers et analyser la situation financière d'une structure
- Réaliser un diagnostic financier et comptable d'une structure en mettant en œuvre la totalité des acquis de la formation
- Relier les notions acquises aux procédures nationales de liquidation

Contenu :

PROGRAMME

Le contrôle interne en action sociale

La certification des comptes, dossier de clôture et le processus d'action sociale

La comptabilité double et la finalité des 2 types de documents (patrimoine/bilan et activité/compte de résultat)

Le bilan et le compte de résultat

Les amortissements et provisions

L'analyse financière et le diagnostic financier d'une structure

Les procédures nationales de liquidation - approche de l'analyse des écarts des données d'activités et des contrôles KO

Méthode pédagogique :

Apports théoriques et exercices pratiques effectués individuellement et en sous-groupe.

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales
